



Canne à sucre – Novembre 2019

Directeur de publication : Frédéric Vienne, Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion
24, rue de la source – BP 134 - 97463 St-Denis Cedex - Tél : 0262 94 25 94 - Fax : 0262 21 06 17

Animateur filière et rédacteur : Joseph Antoir.

Comité de rédaction : Chambre d'agriculture, Direction de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt, Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail – Laboratoire de la Santé des Végétaux.

Membres associés au réseau d'épidémiosurveillance : Anafruit, Armeflhor, Association des Vergers de l'Ouest, Cirad, CTICS, EPLEFPA de St-Paul, eRcane, GAB Réunion, SCA Coop Ananas, SCA Fruits de La Réunion, SCA Terre Bourbon, SCA Vivéa, SICA TR, TEREOS.

A retenir

Météorologie : en novembre, la pluviométrie est supérieure aux moyennes décennales dans l'ensemble de l'île.

Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) : attention à bien veiller à la lutte obligatoire contre le ver blanc sur les parcelles en replantation.

Borer ponctué (*Chilo sacchariphagus*) : les attaques de borer ponctué continuent à sévir sur les parcelles non récoltées.

Borer rose (*Sesamia calamistis*) : présence faible sur les parcelles du réseau. Le début de croissance de la canne diminue les attaques de borer de souche. Mais rester vigilant pour les cannes de fin de campagne.

Cochenilles roses farineuses (*Saccharicoccus sacchari*) et Thrips (*Fulmekiola serrata*) : le risque reste moyen sur la plupart des parcelles du réseau.

Adventices : la pression des adventices continue de s'intensifier en fin de campagne. Forte pression des adventices qui continue sur les parcelles où la canne n'est pas développée.

Météorologie

Relevés de novembre 2019 comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de novembre.

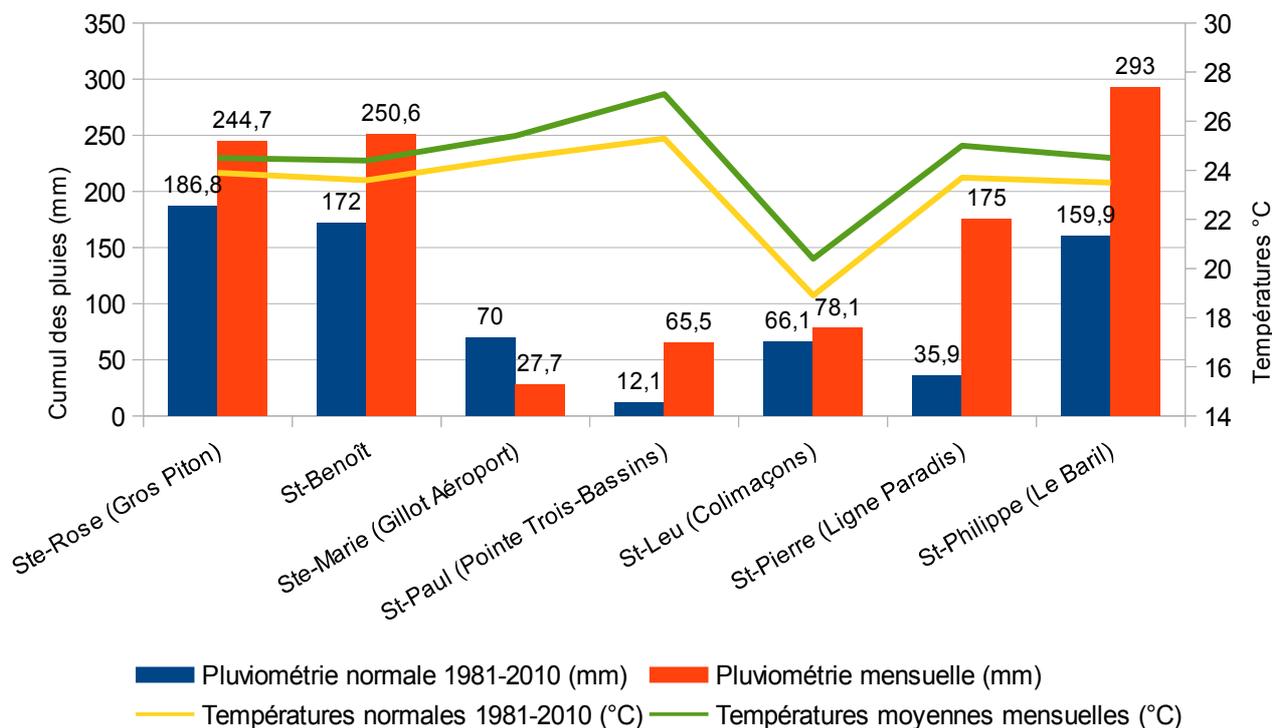
Poste	EST		NORD	OUEST		SUD	
	Ste-Rose (Gros Piton)	St-Benoît	Ste-Marie (Gillot Aéroport)	St-Paul (Pointe Trois-Bassins)	St-Leu (Colimaçons)	St-Pierre (Ligne Paradis)	St-Philippe (Le Baril)
Pluviométrie normale 1981-2010 (mm)	186,8	172	70	12,1	66,1	35,9	159,9
Pluviométrie mensuelle (mm)	244,7	250,6	27,7	65,5	78,1	175	293
Températures normale 1981-2010 (°C)	23,9	23,6	24,5	25,3	18,9	23,7	23,5
Températures moyennes mensuelles (°C)	24,5	24,4	25,4	27,1	20,4	25	24,5

Données météo France

Les températures du mois de novembre 2019 sont plus élevées que les moyennes normales sur l'ensemble des stations comme le mois dernier. Les pluviométries ont été supérieures aux moyennes normales dans l'ensemble de

l'île, excepté dans le Nord où elles ont été inférieures de 60 %.

Relevés de novembre 2019, comparés aux moyennes normales (1981-2010) du mois de novembre



Phénologie

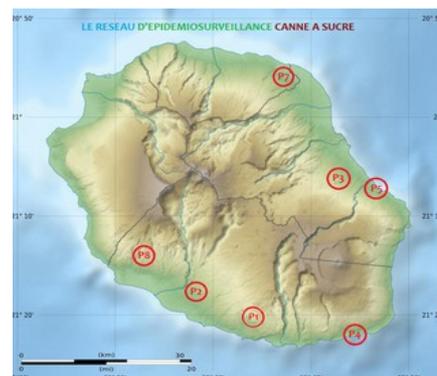
Suivi du stade végétatif de la canne sur des parcelles au mois de novembre 2019.

Parcelle	Commune	Lieu-dit	Altitude (m)	Variété	Date de récolte	Stade
P1	Petite-Île	Le Chemin Jessy	450	R585	Fin juillet 2019	Début de croissance
P2	Saint-Pierre	Ravine des Cabris	194	R575	Mi-juillet 2019	Début de croissance
P3	Saint-Benoît	Cambourg	421	R570	Début août 2019	Début de croissance
P4	Saint-Philippe	Le Baril	49	R570	Fin juillet 2019	Début de croissance
P5	Sainte-Rose	Bonne Espérance	65	R570	Fin juillet 2019	Début de croissance
P7	Sainte-Suzanne	Bassin Bœuf	550	R585	Début août 2019	Début de croissance
P8	La P8 ne fait plus parti du réseau épidémiosurveillance canne à sucre à cause d'un changement de culture.					

État phytosanitaire des cultures

• Canne à sucre

Dans le cadre du réseau d'épidémiosurveillance, des observations sont réalisées sur 6 parcelles réparties sur l'ensemble de l'île tous les mois. Cette surveillance biologique concerne les bioagresseurs, dont les adventices. Les périodes d'observation sont adaptées en fonction de la région et du type de ravageurs et d'adventices. Celles-ci se font, soit par comptage, soit par notation de présence ou d'absence.



État phytosanitaire des parcelles de cannes face aux bioagresseurs au mois de novembre 2019.

Borer rose (<i>Sesamia calamistis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7: 0 % de « cœurs morts»	20 %	Risque faible : les attaques sont plus fortes de 0 à 3 mois et demi après la levée et pendant toute la durée du tallage.
Borer ponctué (<i>Chilo sacchariphagus</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7: 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque élevé : pour les parcelles hors réseau en maturation ou récolte, le stade phénologique des plants est encore propice aux attaques de borer ponctué. Pourquoi ne pas essayer la méthode <i>Erianthus</i> sur vos parcelles ? Renseignements avec votre animateur réseau.
Noctuelle défoliatrice (<i>Leucania pseudoloreyi</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7: 0 % de feuilles attaquées	> 50 %	Risque élevé : peu d'attaques à signaler sur les parcelles suivies mais les dégâts peuvent être présents hors réseau. Rester vigilant sur les parcelles en levée ou en tallage pour les cannes de milieu et fin de campagne.
Cochenilles (<i>Saccharicoccus sacchari</i> , <i>Aulacaspis tegalensis</i> , <i>Dysmicoccus boninsis</i>)	P1, P2, P3, P4, P5, P7 : 0 % de tiges attaquées	> 50 %	Risque moyen : les stades phénologiques de maturation hors réseau sont propices à la présence de cochenilles.
Rat (<i>Rattus</i> sp.)	P1, P2, P3, P4, P5, P7: aucun dégât	Difficile à déterminer	Risque moyen : les parcelles encore au stade maturation sont attractives pour les rats.
Thrips (<i>Fulmekiola serrata</i>)	P1, P5 : 0 % de tiges attaquées P2, P3, P4, P7: 30 % de tiges attaquées	Difficile à déterminer > 50 %	Risque moyen : les thrips prolifèrent dans le cœur des feuilles enroulées.

Risque nul : pas de pression des bioagresseurs

Risque moyen : présence de bioagresseurs avec possible impact sur culture

Risque faible : possibilité de présence, mais pas d'impact sur culture

Risque élevé : bioagresseurs présents avec impact certain sur culture

Les parcelles récoltées ne sont plus sujettes aux attaques des ravageurs tels que le borer ponctué, les cochenilles, les thrips ou les rats. Les parcelles en début de croissance ne sont plus propices aux attaques du borer rose, noctuelles et pucerons.

- Le borer rose n'est plus présent sur les parcelles du réseau. Les cannes à sucre coupées en fin ou début de campagne peuvent subir des attaques dans les 3 mois qui suivent la levée. Éliminer les cœurs morts de la parcelle par broyage ou par enfouissement.

- Le borer ponctué n'est plus présent sur les parcelles du réseau du fait de la récolte des tiges de canne. **Hors réseau penser à récolter au plus tôt les parcelles les plus atteintes et ne pas laisser les bourgeons en cas de fortes attaques.** Une méthode alternative à base d'*Erianthus* existe contre ce foreur.

- La noctuelle disparaît de la P2 et de la P7 et ne concerne plus les parcelles de début de campagne. Un traitement biologique à base de *Bacillus thuringiensis* est possible (voir sur <https://ephy.anses.fr/> ou auprès de votre conseiller pour les préconisations d'emploi).

- Plus de présence de cochenilles dans les parcelles du réseau. Elles peuvent être encore observées sur les parcelles non récoltées hors réseau.

- Pas de dégâts de rats sur les parcelles du réseau. Attention leur présence est possible dans les cannes couchées et les cannes à maturité hors réseau. En cas de présence d'attaques importantes, récolter ces parcelles en priorité.

- Les thrips sont toujours présents sur les parcelles P2, P3, P4, P7.



Thrips sur Canne à sucre (J. Antoir, CA)

Toutes nos fiches phytosanitaires sont disponibles sur <http://www.bsv-reunion.fr/?cat=21>

Prévision : vigilance au retour des noctuelles, pucerons, adventices et des borers roses qui sévissent encore jusqu'à décembre sur les zones à risques avec le développement des rejets de canne. Surveiller jusqu'à 3 à 4 mois après la levée.

Enherbement des parcelles de canne au mois de novembre 2019.

	P1	P2	P3	P4	P5	P7
Enherbement (%)	15	50	5	50	15	45
Mois après coupe	4	4	4	4	4	4
Dernière intervent bn	Septembre	Aout	novembre	-	Aout	-
Type d'intervent bn	Chimique	Chimique	Chimique	-	Chimique	-
Seuil d'intervent bn	30%					
Évaluat bn des risques	Moyen	Elevé	Faible	Elevé	Moyen	Elevé

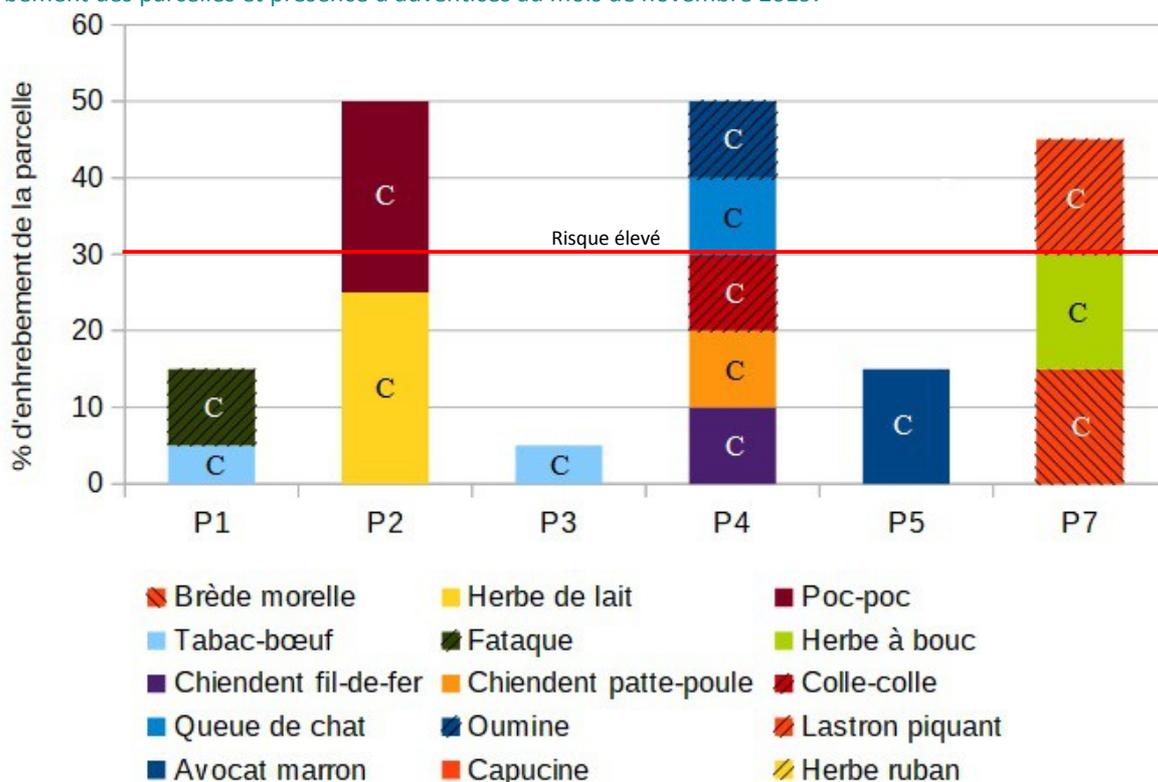
Risque nul : parcelle propre/recouvrement total des cannes

Risque moyen : 15 à 30 %, intervention à programmer, possibilité d'impact sur la canne

Risque faible : 0 à 15 %, enherbement à surveiller, risque possible

Risque élevé : > à 30 %, intervention à effectuer, impact certain sur la canne

Enherbement des parcelles et présence d'adventices au mois de novembre 2019.



Rappel : l'échelle phénologique des adventices utilisée est celle du guide méthodologique de suivi de la flore adventice RMT Florad de 2012. Cinq niveaux de stades phénologiques allant de A (plantule) à E (grenaison).

Pour ce mois de novembre, les pluies ont été fortes avec un climat plus chaud d'où une pression d'enherbement qui augmente. Celle-ci reste d'autant plus forte sur les parcelles du réseau qui n'ont subi aucune intervention. Les 3 parcelles P2, P4 et P7 dépassent le seuil de 30 % d'enherbement. Les interventions sur la P1, P3 et P5 ont permis de réduire la pression d'enherbement.

Sur la majorité des parcelles les adventices sont au stade de plante adulte (C) présentant une concurrence plus sérieuse pour la canne à sucre.



Brède morelle, *Solanum americanum* (J. Antoir, CA)



Remarque importante: une intervention manuelle ou mécanique est nécessaire sur les parcelles ayant un taux d'enherbement supérieur ou égal à 30 % ou sur celles présentant des graminées (fataque), lianes ou herbes vivaces à des stades avancés (C ou D). **Il est aussi primordial d'agir avant d'arriver aux stades D (floraison) ou E (grenaison) car cela augmente le stock semencier dans le sol ce qui aggrave le risque sur les campagnes suivantes** ou une gêne à la récolte. De plus, il faut veiller à bien identifier les espèces présentes et notamment cibler les plus problématiques pour adapter le moyen de lutte.

Rappel: lutte contre le Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) lors des replantations



Le Ver blanc (*Hoplochelus marginalis*) (J. Antoir, CA)

Le dispositif de lutte est basé sur l'utilisation d'un agent de contrôle biologique vivant, un champignon nommé *Beauveria*. Il est commercialisé sous forme de produit (le Betel) ou de riz sporisé. Les spores de ce champignon contaminent l'insecte. Celles-ci germent et traversent la peau de l'insecte pour aboutir à sa mort laissant un cadavre momifié, qui produira de nouvelles spores infectieuses, pouvant engendrer une épidémie détruisant 80 % de la population au bout de 2 à 3 ans.

Lors des replantations, appliquer le BETEL à la dose de 50 kg/ha en traitement du sol avec incorporation immédiate. Répartir le produit de manière homogène au niveau de la bouture et aux abords du sillon ouvert, puis recouvrir immédiatement pour préserver son efficacité. Attention, une exposition trop longue au soleil et un contact avec de la chaux ou de l'écume chaude peuvent tuer le *Beauveria*.



Ver blanc contaminé par le *Beauveria* (J. Antoir, CA)

Contact animateur du réseau d'épidémiologie canne à sucre : Joseph ANTOIR, Chambre d'agriculture de La Réunion
Tél : 0262 37 48 22 e-mail : joseph.antoir@reunion.chambagri.fr

Bulletin consultable sur www.bsv-reunion.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto